



ABONNEMENTS
 Un an, \$2.00 - Six mois, \$1.00
 Trois mois, 50 cents.
 5 cents. le numéro.

1^{RE} ANNÉE, No 3.—SAMEDI, 27 NOVEMBRE 1897.

H. ROULLAUD et GEO. DE MARTIGNY, Rédacteurs-Propriétaires.
 BUREAUX, 1604, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

PETITES ANNONCES
 Pour les annonces ne dépassant
 pas 50 mots, - - - - - 25 cts.
 Pour les annonces et réclames à long
 terme, on traite à forfait.

DIALOGUE MATRIMONIAL

Un de nos amis, sténographe en grève, se trouvant dans un tramway de Lachine dos à dos avec deux messieurs élégants qui causaient du TRAIT D'UNION, eût l'idée de recueillir, au profit du public, l'intéressante conversation qu'il entendait malgré lui. Voici les notes que nous a communiquées notre ami.

A.—Alors, tu dis que c'est sérieux ces petites annonces matrimoniales du TRAIT D'UNION ?

Z.—Absolument. Du reste ce genre d'annonces n'est une nouveauté qu'ici. Dans tous les pays la chose se fait couramment, à la grande satisfaction des personnes des deux sexes qui désirent se marier et qui ne trouvent pas dans le cercle de leurs relations le conjoint désiré.

A.—Allons donc ! Est-ce que, quand on veut réellement se marier, l'on ne trouve pas toujours l'objet de son goût, sans avoir besoin de recourir à un journal ?

Z.—Eh ! non, on ne trouve pas toujours. La preuve c'est que toi-même, qui as tant envie de te marier, tu ne peux rencontrer celle que ton cœur désire.

A.—C'est parce que je considère le mariage autrement que les sots qui disent que c'est une loterie, et que je veux m'entourer de toutes les garanties possibles contre ses redoutables aléas. Sans cela, tu sais bien que je n'aurais qu'à choisir entre toutes les jolies filles de ma connaissance.

Z.—Justement. Tu ne choisis pas parce que parmi ces gracieuses personnes tu n'en juges pas une capable d'assurer ton bonheur en assurant le sien. Cette réserve est raisonnable ; mais tu es bien près de la limite d'âge, mon pauvre vieux ! Tu perds tous les jours un lambeau des avantages de la jeunesse, et, ma foi !...

A.—Oui, je comprends. Le mariage envisagé sérieusement, pesé, réfléchi, n'est pas toujours d'un accomplissement facile. Mais comment veux-tu qu'un journal, que je veux bien croire honorable, puisque tu le dis, puisse prétendre

me fournir des chances de réussite là où malgré mon désir, malgré mes grandes relations, je n'ai pu trouver à ma convenance ?

Z.—Tu ne me supposes pas intéressé à la prospérité du TRAIT D'UNION, soit en qualité de commanditaire, soit en qualité d'agent ?

A.—Oh ! non.

Z.—Je puis donc te dire, sans éveiller ta juste méfiance, tout ce que je pense en bien de cette nouvelle institution ?

A.—Oui, dis.

Z.—Voilà. Il te faut, à toi, en raison de la position que tu es appelé à occuper bientôt, une épouse d'une honnêteté rigoureuse ; d'une éducation soignée ; instruite sans être savante, et capable de gouverner intelligemment ta maison pendant tes absences périodiques. Et cela sans compter les autres conditions que tu exiges : la beauté, la nuance des cheveux, l'élégance, etc.

A.—Oui... après ?

Z.—Ne souris pas... Tu as raison ; mais parce que tu n'as pas trouvé toutes les conditions imposées par tes légitimes espérances réunies chez une seule des jeunes filles de ta connaissance, dois-tu en conclure que ton idéal n'existe pas ?

A.—Non, certes.

Z.—Tu le cherches, alors ?

A.—Je le cherche.

Z.—Où ?

A.—Où ?... Est-ce que je sais, moi ! Je le cherche, je l'attends, je le désire, je l'appelle...

Z.—Appelle-le plus fort alors.

A.—Comment ?

Z.—Si tu n'as pas assez de voix, sers-toi du TRAIT D'UNION.

A.—Voyons, mon cher ami, es-tu sérieux ?

Z.—Parfaitement. Tu admets que la jeune fille douée de toutes les qualités que tu réclames existe quelque part ? Eh bien, puisque tu ne l'as pas trouvée dans ton entourage, risque une annonce de ce genre dans le TRAIT D'UNION : — « Jeune homme, 28 ans, pas mal de sa personne, belle position, désire épouser jeune fille de 20 à 23 ans, blonde, jolie, élégante, bien élevée, honnête, appartenant à une famille honorable ayant un rang social conquis autre-

ment que par la fortune... » ou quelque chose d'approchant.

A.—Ah ça ! crois-tu qu'une jeune fille dans ces conditions ferait cas d'une telle annonce ?

Z.—Et pourquoi pas ?... Le TRAIT D'UNION est un journal élégant, honnête, de bonne compagnie, bien rédigé, intéressant et respectueux pour ses lecteurs. Nouveau-né, il a été bien accueilli et avant peu pénétrera partout. Or, les qualités que tu veux chez ta future épouse sont celles d'une femme d'intérieur. Ne peut-il exister, à Montréal ou ailleurs, une jeune fille réunissant ces qualités, n'ayant d'autre famille que sa mère, par exemple, et ne fréquentant pas la société joyeuse, brillante et bruyante que tu fréquentes, toi. Cette jeune fille et sa mère ne peuvent-elles avoir rêvé un mari et un gendre comme toi ?... C'est possible, n'est-ce pas ? Eh bien, pourquoi la lecture de cette annonce ne les détermineraient-elles pas à une démarche, toute simple, dans le but d'entrer en relations et de tomber d'accord avec toi ?... Et, par suite, l'amour et la raison aidant, me fournir l'occasion d'aller bientôt à la noce et de jouir longtemps de ton bonheur ?

A.—Mais, voyons, mon ami, ne trouves-tu rien de choquant à l'idée qu'une jeune fille fera ou laissera seulement faire une pareille démarche ?

Z.—Mais pas le moins du monde ! Est-ce que toutes les jeunes filles à marier avec lesquelles tu as dansé ou musiqué ne t'ont pas fait des avances d'une autre nature mais non moins significatives ? Tu es beau garçon, riche, intelligent, parfaitement honorable, et, de plus, en quête de femme. Pourquoi veux-tu qu'une jeune fille désireuse d'épouser un gaillard comme toi, qui, je le dis sans flatterie, ne se trouve pas tous les jours, recule à l'idée seule de le rencontrer parce qu'il lui faudra accomplir un petit acte matériel qui n'a d'autre défaut que l'originalité ?

A.—Mais les préjugés, mon ami, les préjugés ?

Z.—Laisse-moi donc tranquille avec tes préjugés ! Est-ce que si tu trouves normalement la femme désirée, le père, la mère, le tuteur et

même le notaire ne vont pas te parler d'affaires, d'argent, des garanties, même des vices possibles quoique improbables qui pourraient l'échoir soudainement. Cela est-il moins terre à terre, moins brutal que de répondre à une annonce faite sincèrement par un honnête homme, en lui demandant d'établir la véracité des qualités qu'il s'attribue? Je trouve au contraire que les contrats de mariage, souvent draconiens, sont plus outrageants pour la plupart des fiancés qui se connaissent de longue date, que la légitime recherche de deux cœurs séparés par les hasards de la vie. Du reste, dans ces conditions, les correspondants conservent l'anonymat jusqu'à ce que les préliminaires de leur mise en contact soient assez sérieux pour motiver une rencontre. Si, au cours de cette correspondance—(qui du côté de la jeune fille peut être suivie par un délégué de la famille)—il surgit dès le début des impossibilités, le mystère sur la personne existe de part et d'autre, et nul ne risque de s'exposer aux conséquences fâcheuses d'une indiscretion. En un mot, il n'est pas plus extraordinaire de chercher un époux ou une épouse par la voie d'un journal bien outillé pour ce genre d'affaire, que de rechercher par la publicité un associé réunissant les conditions acceptables pour poursuivre en commun une entreprise industrielle ou commerciale.

A.—J'admets. Tout ce que tu dis est fort juste. Du côté des parties intéressées la discrétion est assurée, j'en conviens. Mais du côté du journal, qui m'assure que mon secret sera respecté?

Z.—Mais, toi-même, mon ami. Tu n'as nullement besoin de livrer ton nom au TRAIT D'UNION; pas plus que tu n'as besoin de te faire connaître aux employés de la Poste lorsque tu vas porter ou retirer une lettre *bureau restant*. Supposons que tu veuilles faire insérer l'annonce dont je te suggérais l'idée tout à l'heure. Tu vas ou tu envoies au bureau du journal porter le texte de l'annonce, le coût de la dite annonce et tu demandes qu'on tienne à ta disposition les lettres qui te seront adressées à l'initiale A, par exemple. Ces lettres, tu les fais retirer et, selon leur contenu et leur indication, tu écris directement à la personne ou tu passes encore une fois par le bureau du journal, qui remet ta missive au destinataire sans plus savoir à qui tu écris que qui t'a écrit et qui tu es toi-même. Tous ces services, importants et utiles, sont rendus par le journal pour une somme dérisoire qui, grossie par le nombre des clients, lui fournit un revenu sérieux qu'il se garderait bien de compromettre pour le plaisir d'une gratuite indiscretion.

A.—Je pense, à la fin, que tu as raison, et, ma foi, je vais essayer de tenter la fortune par l'entremise du TRAIT D'UNION.

Z.—Bravo!

A.—Seulement, tu sais, le manque d'habitude me rend timide. Aussi vais-je te prier de faire la corvée pour moi.

Z.—Ah! volontiers. Non seulement cette petite démarche, qui n'a rien d'humiliant ni de désagréable, me convient fort, mais comme par surcroît elle me laissera espérer qu'elle peut t'être utile, c'est avec plaisir que je l'accomplirai.

A.—Merci.

Z.—Il n'y a pas de quoi, va!

Et les deux interlocuteurs ne dirent rien de plus sur ce sujet.

N..., sténographe gréviste.

TUONS ! MES FRÈRES !

Il y a quelques semaines, François, l'alerte chroniqueuse de la *Patrie*, reproduisait, non sans attendrissement, la curieuse requête présentée par le sénateur Hour à la chambre des députés de l'État de Massachusetts. Il s'agissait de faire adopter une loi pour interdire l'usage des ailes et des plumes d'oiseaux dans la parure féminine. De cette façon, la gent ailée ne serait plus livrée au massacre.

Cela part d'un bon cœur, évidemment, mais n'indique pas un grand sens pratique ni une connaissance parfaite des lois de la vie.

Il n'est pas un être vivant, petit ou gros, qui ne consume à tout instant de son existence, soit par besoin, soit par instinct, une somme incalculable de meurtres sur des êtres qui, pour être parfois microscopiques, n'en ont pas moins autant de droit à la vie qu'un mastodonte. Dès que la fatalité de cette loi est reconnue, à quoi bon verser dans le sentimentalisme et fabriquer des décrets impuissants pour protéger quelques inutiles colibris envers lesquels la nature s'est montrée prodigue. "Le chef-d'œuvre de la nature, dit Buffon, est le petit *oiseau-mouche*; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux : légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure. L'émeraude, le rubis, la topaze brillent sur ses habits; il ne les souille jamais de la poussière de la terre, et, dans sa vie tout aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instants; il est toujours en l'air, il vit du nectar des fleurs."

Ce bijou offert à l'homme par Dieu lui-même, des hommes le dédaignent, et, au nom d'une sensiblerie excessive, prétendent interdire le port de sa gracieuse dépouille à la plus belle moitié du genre humain. Ce n'est pas que le plumage de ces oiseaux soit indispensable au bonheur de l'humanité, sans doute; mais comme il fait l'objet d'un important commerce qui concourt à son bien-être, il semble étrange que des hommes chargés de veiller à la prospérité d'un pays travaillent à en supprimer un élément.

Et si, du moins, cette grande pitié des êtres s'étendait à tous les animaux, y compris l'homme, on parviendrait peut-être, sinon à partager cette pitié du moins à la comprendre. Mais il n'en est pas ainsi. Les grandes dames sujettes aux pâmoisons et les grands hommes, sénateurs ou autres, qui tiennent à leur éviter les émotions fortes que leur cause la vue d'un coquet chapeau orné de gorges d'oiseaux-mouches, n'ont de tendresse que pour ces petites bestioles. Et les ortolans, et les grives, et les becfiges, et les cailles, et les perdrix dont ces grandes dames se régalaient? Croit-on que ces oiseaux viennent s'enfiler d'eux-mêmes au tournebroche ou se placer voluptueusement dans la casserole? Et les petits poulets, et les canards domestiques, et les oies, et les dindons à qui on fait goûter toutes les douceurs de l'engrais pour les immoler ensuite, avec préméditation, à la délicate gourmandise de ces dames où à la goinfrerie de ces messieurs, croit-on, s'ils avaient un législateur dans leur jeu, qu'ils ne réclameraient pas, eux aussi, le désarmement des chasseurs ou des éleveurs?

Oh! je sais qu'on me répondra que ce sont là des animaux comestibles, et qu'il faut manger pour vivre.

Ce n'est pas une raison, attendu qu'il y a

sur toute la surface du globe des milliers de malheureux qui n'ont jamais mangé de ces oiseaux délicats et qui vivent tout de même.

Passe encore, cependant, pour les animaux comestibles, puisque la gourmandise a une excuse que n'a pas la coquetterie. Mais combien d'autres pauvres petites bêtes n'immolent-on pas, dont on pourrait épargner la vie. Le chevreau, par exemple, qui fournit des gants et des chaussures de luxe avec sa peau. Est-ce que celles qui frémissent à la vue d'un colibri empaillé ne devraient pas aussi frémir à l'idée de glisser leurs menottes ou leurs petons dans cette peau souple d'un innocent animal?

Il y a de ces âmes tendres qui, par grande charité, ne consentent pas à se nourrir de bœuf ou de mouton, à cause des dégoûts de l'abattoir. Mais quand ces personnes ont le cœur et surtout l'estomac dispos, elles ingurgitent avec volupté de ces petites truites blanches et bleues qu'on sert toutes contorsionnées parce qu'on les a jetées toutes vives dans l'eau bouillante.

L'homme est fatalement destructeur, et, quoiqu'il tente, il ne corrigera pas cette fatalité. Les bons végétariens qui s'abstiennent de toute particule de chair, ignorent sans doute qu'à la fin de leur carrière le nombre des morts dont leur conscience sera allégée apparaîtra dans une proportion parfaitement ridicule en comparaison de l'effroyable massacre dont ils auront fait inconsciemment leur vie d'hyperesthésique bonté.

A ne considérer que la vie et la mort, le destin d'une salade ou d'un haricot n'est pas beaucoup moins tragique que celui d'un coquillage. Je consens que la souffrance, ou, si vous aimez mieux, le malaise de l'individu soit fort atténué dans le végétal, mais qui nous dit qu'un plat de petits pois ou un simple morceau de pain ne représente pas, par voie d'accumulation, une plus grande somme de torture qu'une huître subitement engloutie avant qu'elle ait eu le temps d'y penser.

Que signifie alors cette pitié incomplète ou hypocrite. N'a-t-on déjà pas vu maintes fois de bonnes âmes s'indigner contre la vivisection. A les croire, il faudrait laisser l'homme en proie à tous les maux qui le torturent, plutôt que d'inciser un lapin ou un cobaye.

Encore une fois, il faut tuer pour maintenir la vie, pour guérir la maladie, pour la prévenir, et même pour jouir de l'existence dans les mesures permises par les règles sociales et par la morale. Un seul devoir s'impose à notre altruisme: supprimer ou tout au moins abrégier, diminuer dans la mesure du possible la souffrance des êtres qui nous doivent le tribut de leur vie. Ce devoir, la plupart des vivisecteurs le pratiquent, et presque toujours le bistouri n'avance que précédé du chloroforme. La raison et le sentiment se trouvent donc d'accord en ce point, et, par ses anesthésiques, la science supprime d'une main la plus cruelle partie du mal inévitable qu'elle accomplit de l'autre en vue d'un bien qui ne pourra profiter à l'homme sans se répercuter sur la bête.

La mise à mort de certains animaux, même non comestibles, est assurément plus défendable—je n'ose dire plus légitime—que le coup de fouet du charretier sur l'échine pelée de la bête à bout de forces. Tâcher de ne pas causer la souffrance, et, lorsqu'elle s'impose, la faire moindre, voilà la seule recommandation que je me sente en état d'adresser aux

êtres de mon espèce, tant la plus innocente vie n'arrive au terme de sa course que chargée d'un prodigieux amas d'exécrables forfaits contre les vies ambiantes. Épargner dix mille colibris par année, c'est vouer à la mort des centaines de millions d'insectes, qui ont le même droit à la vie que leurs dévoreurs. Disposons donc librement de la vie des êtres inférieurs sur qui Dieu vous a donné la royauté; épargnons-leur d'inutiles souffrances, mais ne nous montrons pas ridicules au point de dédaigner les trésors—fussent-ils futiles—qu'ils nous offrent.

JEAN BADREUX.

Le journalisme

Nous avons assisté avec un vif plaisir à la conférence qu'a faite M. l'abbé Colin à l'Université Laval. Cette conférence, la première de la saison, traitait du journalisme, ce qu'il est, ce qu'il devrait être.

L'éminent conférencier n'a fait qu'effleurer le sujet. Pour le traiter à fond, il faudrait au moins dix conférences. Mais ce qui a été dit par le vénérable abbé était bien de nature à pousser nos ouvriers de la plume dans la voie de la dignité, de la loyauté et surtout de la logique, qualités qui font, hélas! trop souvent défaut dans nos discussions ou dans nos polémiques.

Pour nous soumettre à l'avis éclairé et paternel de M. l'abbé Colin, il convient de rechercher la cause qui nous pousse à dédaigner ces trois qualités primordiales, et je crois sincèrement que nous les posséderions pleinement si nous cessions de nous inspirer des façons de la presse anglaise, c'est-à-dire si nous rompions une bonne fois avec l'anonymat systématique.

En Angleterre, le journal quotidien est un instrument de publicité politique, un papier-nouvelle et une affiche circulante. On attache une assez médiocre importance à sa partie politique, qui est presque toujours vénales. Aussi les hommes un peu considérables se contentent-ils en Angleterre pour concourir à la rédaction d'un journal quotidien et ne lui accordent-ils leur collaboration qu'à la condition qu'elle restera secrète. Le journalisme américain, qui est notre idéal, n'étant qu'un rameau détaché du journalisme anglais, a le même génie et les mêmes procédés de confection. Le journalisme américain, conçu matériellement dans des proportions colossales, sollicite nos facultés imitatives. De là, nous qui n'avons pas les mêmes débouchés, une gêne énorme pour l'éditeur et un appétit immodéré de la part du lecteur.

Il s'ensuit que l'éditeur en est réduit à ne donner ses soins qu'à l'exécution matérielle, dédaignant la partie intelligente de sa publication. La rédaction bien faite, dans le fond et dans la forme, serait trop coûteuse s'il fallait remplir de matières originales et travaillées les vastes espaces que l'on comble avec des mots quelconques, plus ou moins bien alignés.

C'est ainsi que, par économie, on accepte des élucubrations insensées, venant de tous les altérés de publicité. La *Presse* de samedi contenait deux de ces correspondances qui jettent le ridicule sur leurs auteurs, mais qui, du même

coup jettent la déconsidération sur le journalisme.

L'espace nous manque cette semaine pour traiter cette question, mais nous y reviendrons sous peu en lui donnant une forme que nous nous efforcerons de rendre agréable.

CLUB DE JEUNES FILLES

La *Patrie* annonçait l'autre jour que des jeunes filles se proposaient de fonder, à Montréal, "un club qui s'efforcera de faire abolir chez les jeunes gens, l'usage du tabac et de la boisson."

Certes, mesdemoiselles, voilà une idée qui vous fait honneur. Aussi, y applaudissons-nous de toutes nos forces et sommes-nous prêts à seconder votre projet de tous nos efforts.

Tout le monde reconnaît aujourd'hui que les jeunes gens aiment trop la pipe et cultivent trop la dive bouteille. On leur a prêché sur tous les tons qu'ils ruinaient ainsi leur santé et risquaient de perdre leur avenir. On leur a mis sous les yeux les exemples les plus frappants. Rien n'y a fait. Mais là où les parents et les amis ont échoué, les jeunes filles peuvent fort bien réussir et réussiront certainement, si elles savent s'y prendre. Le secret est d'attirer les jeunes gens à elles. Pour cela, mesdemoiselles, vous avez une foule de moyens qui vous assurent le succès. Les qualités du cœur, les charmes de l'esprit, la beauté, la grâce, vous avez tout ce qu'il faut et bien insensible vraiment serait celui qui resterait froid devant tant de séductions.

Cependant, mesdemoiselles, vous ne devez pas être d'une sévérité excessive, car alors, au lieu d'attirer les jeunes gens à vous, vous les éloignerez à tout jamais. Défendez-leur de fumer en votre présence et ayez horreur d'une haleine empestant le whisky, c'est très-bien. Mais n'allez pas jusqu'à prohiber complètement l'usage du tabac et de la boisson. Ce sont les abus et les excès qu'il faut empêcher. C'est si bon, après de longues heures d'étude et de travail, de "tirer une petite touche" en dégustant un verre de bière!

Vous vous plaignez souvent et avec raison, mesdemoiselles, que vos salons sont désertés et que les garçons préfèrent aux vôtres, les soirées d'amis où l'on boit, où l'on joue, où l'on fume. Il ne faut pas croire pourtant que les jeunes gens agissent toujours ainsi par goût ou par penchant. Bien souvent, ils n'ont pas le choix et bien souvent aussi, ils ont de bonnes raisons. Un grand nombre par exemple, sont empêchés par une trop grande timidité. Ne connaissant pas tous les usages du monde, ils craignent de se rendre ridicules à vos yeux et tremblent à la seule idée qu'ils pourraient devenir le but de vos regards et de vos sourires moqueurs. Ce sera donc à vous à être indulgentes, à fermer vos beaux yeux sur les petits défauts extérieurs de ces timides garçons, à les mettre au courant des usages du monde sans trop leur faire sentir qu'ils ont besoin de leçons, à les mettre à l'aise enfin pour qu'ils s'amuse au lieu de les laisser passer leur temps à se demander s'ils n'ont pas fait quelque bévue. De cette manière, une foule de garçons qui ne vont pas dans le monde, qui le fuient même, adoreront vos soirées

et rechercheront votre aimable compagnie, mesdemoiselles, car ils savent fort bien qu'ils ont tout à y gagner.

J'espère, mesdemoiselles, que vous voudrez bien prendre en bonne part les quelques remarques que je me suis permis de vous faire. Votre projet, vous le comprenez sans peine, ne peut être indifférent au *TRAIT D'UNION* qui poursuit le même but que vous: c'est-à-dire qu'il s'occupe de trouver de bons maris aux jeunes filles et de bonnes petites femmes aux garçons. Il va sans dire que sa tâche lui serait de beaucoup plus facile si ces méchants garçons pouvaient enfin lâcher un peu la pipe et la bouteille pour fréquenter le monde. Donc, les colonnes de notre journal sont mises à votre disposition et nous nous estimerons très heureux si nous pouvons vous rendre quelque service, ce qui ne manquera pas d'arriver d'ailleurs, vu que nous rencontrons tous les jours une foule de garçons qui ne demandent pas mieux que de se laisser convertir par vous. Ainsi, adressez-vous sans crainte au *TRAIT D'UNION*. Expliquez votre projet, faites-le connaître, surtout à ces chenapans de buveurs qui ont peur de vous et nous vous assurons le succès.

GEO. DE MARTIGNY.

DEPECHE VIOLEE

Depuis quelque temps la *Presse*, de Montréal, avait, dit-elle, de fortes raisons pour soupçonner la compagnie de télégraphe Great North Western de communiquer à d'autres journaux les dépêches spéciales qui lui étaient adressées par ses correspondants particuliers. Afin de mettre un terme à cet abus, la *Presse* imagina une catastrophe formidable qui se serait produite dans un endroit isolé, de façon à rendre impossible immédiatement le contrôle de la véracité de l'aventure.

Cette dépêche, strictement réservée à la *Presse*, faisait le dramatique récit d'un éboulement survenu à la rivière du Chêne, dans le fond du comté de Lotbinière. Il était dit dans cette dépêche que cinq familles, formant un chiffre de trente personnes environ, avaient été englouties. On donnait même les noms des victimes, plus des détails topographiques d'une précision qui devait lever tous les doutes.

Cette dépêche est bien arrivée à la *Presse*, à qui elle était uniquement destinée, mais elle avait été aussi communiquée à deux autres journaux qui, tombant naturellement dans le piège ou tout autre serait tombé à leur place, publièrent de bonne foi cette dépêche d'une haute fantaisie macabre. Le lendemain, la *Presse* dévoilait son truc, qui, en résumé est un excellent tour, et laissait entendre qu'elle donnerait une suite à cette grave affaire.

Grave, en effet, si l'on peut établir qu'une compagnie de télégraphe, qui ne doit être qu'un véhicule mécanique, se permet de violer le secret des dépêches qu'on lui confie pour en communiquer le contenu à des tiers. Si la *Presse* parvient à dévoiler un coupable, ce ne peut être que la compagnie de télégraphe, cela tombe sous le bon sens. Pourquoi alors les journaux qui ont bénéficié des faveurs de cette compagnie, et qui ne sont pas en cause, au moins pour les représailles judiciaires à venir, s'élèvent-ils avec indignation contre la *Presse*? Il nous semble qu'en de telles circonstances ils devraient marcher avec leur confrère et com-

battre en commun l'abus et le danger dont ils sont également menacés, ainsi que le public. Dira-t-on qu'il est humiliant pour eux d'avoir servi de sujet dans cette expérience ? Mais pas le moins du monde. Leur perspicacité ordinaire n'a pas été mise en défaut ; il ressort au contraire de leurs explications qu'ils ont tenté l'impossible pour avoir la confirmation de cette dépêche, et que ne pouvant rien savoir de plus, vu l'isolement de la localité où s'était produit la soi-disant catastrophe, ils ont fait strictement leur devoir en publiant cette désolante mais importante nouvelle.

Les journaux directement intéressés à cette affaire, ainsi que la compagnie de télégraphe, produisent une version toute différente que celle de la *Presse* et, jusqu'à nouvelle preuve, tout aussi admissible. Ils disent que la dépêche destinée à la *Presse* ne leur a pas été communiquée par la compagnie incriminée, mais bien par le représentant québécois de la *Presse* qui aurait, comme cela se pratique journallement entre reporters, donné à ses confrères et camarades des autres journaux les détails de l'accident. Si ce fait était prouvé, le coupable serait ce correspondant qui aurait alors, par un excès de zèle reprehensible, tendu à autrui un piège déloyal.

Pour ce qui concerne la *Presse*, nul ne peut la blâmer d'avoir fait cette tentative. Et si elle s'est simplement bornée à se faire adresser une dépêche fabriquée de toutes pièces mais uniquement destinée à elle, dans le but de constater si, oui ou non, la compagnie de télégraphe la dévalisait, elle a très bien fait, car la recherche qu'elle faisait l'intéressait à un haut degré et n'intéressait pas moins le public. Mais si elle n'a agi que dans le but mesquin de "mettre dedans" des confrères, elle méritera un blâme sévère.

Voilà l'incident. Comme il devra se terminer devant les tribunaux, il convient d'attendre la décision de la justice. Nous tirerons après une moralité de l'aventure.

ALLUSIONS ET CITATIONS LITTÉRAIRES

Ah ! ne me brouillez pas avec la République !

Vers de Corneille, dans sa tragédie de *Nicomède*. Le vieux Prusias, roi de Bithynie, a deux fils : Nicomède, l'aîné, prince fier, indépendant, haïssant les Romains, et qui a pris des leçons d'Annibal, et Attale, qui, élevé par ces mêmes Romains, jouit de toutes leurs sympathies. Le sénat le voudrait voir régner à la place de Nicomède, dont il connaît les sentiments hostiles, et il s'en explique à Prusias par la bouche de son ambassadeur Flaminius. Prusias est dans un mortel embarras : dévoué aux Romains, il ne saurait cependant fouler aux pieds les droits d'un fils qui lui a rendu les plus éclatants services. Dans cette cruelle perplexité, c'est Nicomède lui-même qu'il prie de répondre à l'ambassadeur, et le prince le fait en termes fiers qui achèvent de mettre le vieux roi à la torture :

De quoi se mêle Rome ? Et d'où prend le sénat,
Vous vivant, vous régnaient, ce droit sur votre Etat ?
Vivez, régnez, seigneur, jusqu'à la sépulture ;
Et laissez faire après ou Rome ou la nature.

PRUSIAS.

Pour de pareils amis, il faut se faire effort.

NICOMÈDE.

Qui partage vos biens aspire à votre mort ;
Et de pareils amis, en bonne politique...

PRUSIAS.

" Ah ! ne me brouillez pas avec la République ;"
Portez plus de respect à de tels alliés !

Dans l'application, ce vers s'emploie pour marquer la peur que l'on a de déplaire à une autorité ou à un parti puissant.



1604, rue Notre-Dame, Montréal

OFFICE DE PUBLICITE, DE TRADUCTION, DE CORRESPONDANCE, ETC.

Le TRAIT D'UNION ne sera pas seulement un journal destiné à servir d'intermédiaire entre tous ses lecteurs ; ce sera également une agence fondée en vue de faciliter, entretenir et multiplier les relations sociales, amicales, commerciales, d'affaires et autres.

Les personnes qui devront particulièrement recourir aux services du TRAIT D'UNION sont :

Celles qui ne savent pas écrire ;

Celles à qui un travail pénible fait trembler la main ;

Celles qui sont parfois embarrassées pour écrire à un supérieur, à un parent, à un ami, à un fournisseur ou à un client plus instruit qu'elles ;

Les fiancés qui éprouvent quelque difficulté à exprimer leurs sentiments ;

Les employés de toute profession qui, bien que connaissant parfaitement leur état, sont embarrassés lorsqu'il s'agit de solliciter un emploi ;

Les contribuables qui ont une réclamation à faire aux autorités, ou une correspondance sur un objet d'intérêt général à publier dans les journaux ;

Les jeunes gens, les groupes, les sociétés qui, à l'occasion d'un mariage, d'une fête, d'une nomination, ou de toute autre circonstance pour laquelle il est d'usage d'offrir des félicitations collectives, désire présenter une adresse artistique ;

Les petits commerçants qui n'ont pas de commis et qui, faute de temps ne peuvent faire leur correspondance ou relevés de comptes ;

Celles qui sont appelées à porter une santé dans un banquet, ou à y répondre, et qui veulent se distinguer par un discours original et correct, etc., etc.

En un mot, tous ceux qui faute de connaissances, d'habitude ou de temps ne peuvent se livrer à ces travaux, s'adresseront en toute confiance au TRAIT D'UNION qui exécutera promptement d'une façon irréprochable et à un prix minime : *Lettres, adresses, pétitions, comptes, devis, inventaires, vérifications, soumissions, applications, pages d'album, poésies, chansons, acrostiches, épithalames, madrigaux, discours, toasts, corrections d'épreuves et de manuscrits, articles de journaux, contes, nouvelles, traductions, travaux calligraphiques, cartes de visite, menus, plans, dessins, impressions, etc., etc.*

Le cheveu blanc

Mme de Brillac et sa fille Claire, devenue Mme Delrieu par son mariage avec l'illustre docteur, étaient toutes deux en visite chez Mme de Morancey, une amie ancienne de la famille, rue Pasquier.

Mme de Brillac se leva la première, après un quart d'heure de causerie vague, s'excusa, sortit avec un charme délicieux, et comme dans le grand salon à tapisseries, bien clos, où des violettes embaument, Mme de Morancey restait seule avec Claire, elle lui dit :

— Votre mère est vraiment un chef-d'œuvre ! A quarante-deux, non quarante-trois ans et cinq mois, la voilà aussi fraîche, aussi jeune, aussi vivace, et plus belle, que lorsque nous nous sommes connues. Elle doit avoir quelque secret de Jouvence, — que je ne chercherai point, par la raison bien simple que je devine : pour vous conserver ainsi il n'y a rien de tel que le bonheur, et ma chère amie, son deuil réservé, a été la femme la plus heureuse que je sache. Le regard dont elle vous fixe, vous étonne, est celui de sa jeunesse même, et quand elle sourit, on dirait qu'il y a toujours de l'espérance dans ce sourire. On devrait la marier.

— Ah ! mais non, ah ! par exemple, s'écria Mme Delrieu, je ne donne pas mon consentement ! Je tiens à ma mère, je ne peux me priver d'elle, c'est la meilleure de mes amies.

Puis, sur un silence :

— Vous savez bien comment nous vivons, pas un jour sans nous voir... Le matin, après mon hydrothérapie chez le docteur Meller, je monte chez elle, l'embrasse, lui fais la causerie pendant que de sa propre main, — chut ! elle ondule ses cheveux d'un jais comme il n'en est plus, et souvent l'après-midi aussi, par les magasins, ensemble, longuement, nous flânon. Mon goût n'est rassuré que lorsque le sien a prononcé. Il n'y a qu'elle pour dénicher une rareté seyante ou accommoder une occasion. Elle y met une imagination, un feu, qui embellissent le moindre chiffon. Et que de fois, à nous contempler ainsi côte à côte, on nous a prises pour les deux sœurs !... Mais c'est ma mère qui a tous les succès.

— Une autre que vous, ma toute belle, en serait un peu jalouse ?

— Oh ! la méchante idée ! Jalouse, moi ?... et de maman ?... Ah ! non, je l'adore !... Mais si vous voulez tout savoir, c'est un sentiment singulier que j'éprouve... quelque chose qui serait plutôt de la tristesse. Je n'ai pas d'abord très bien saisi... je commence seulement à me rendre compte...

— Voyons, voyons, murmura Mme de Morancey, confiez-moi cela...

Et tandis que l'eau du thé chantait dans la bouillotte anglaise et qu'une intimité propice régnait, d'une voix qui était très douce, mais comme avec un regret, un souci de demander pardon à l'absente de ce qu'elle allait dire, Claire commença.

* * *

— Oui, certes, c'est une faveur du ciel, que de porter son âge comme fait ma mère, et sans doute que plus tard, j'offrirai beaucoup pour être sa fille dans ce privilège aussi.

... Mais il s'agit d'aujourd'hui, et aujourd'hui, c'est trop charmant de posséder une mère aussi riieuse, éveillée, comprenant tout, et si gentiment camarade. Elle est avec mon mari simplement comme une aînée, nous avons les mêmes fournisseurs, les mêmes relations, et quand le même miroir nous renvoie nos deux images, c'est la sienne qui rayonne, avec une souveraine jeunesse, une expression de coquetterie et de verve qui donnent envie de lui dire mille folies.

N'avez-vous pas été surprise du ton de notre grande affection ? A nous voir, à nous entendre, croirait-on que c'est la mère et la fille qui vont, viennent et parlent ? Je dis couramment qu'elle est ma mère si jolie, comme une enfant que j'aurais eue dans une existence antérieure,

et pour elle je ne suis qu'une partenaire, une égale.

Dès lors, que voulez-vous, je ne peux pas prendre ma mère au sérieux, non, non, je ne peux pas la traiter selon mon désir et c'est ce qui manque étrangement à mon cœur!

Oh! je sais bien que voilà un ridicule préjugé, et que vous, bonne amie, vous allez m'accuser d'idées bourgeoises. Mais je ne peux m'accoutumer à cette pensée que ma mère est trop éblouissante encore, trop exquise pour imposer, accepter seulement des égards, et que la première elle m'en a voulu chaque fois que j'ai eu l'air de me souvenir de son titre et d'invoquer son expérience.

En réalité, c'est un malheur pour ma sensibilité, pour les élans d'une âme dont le fond reste tendre, que cette miraculeuse jeunesse où se maintient ma mère: elle rend impossible l'exercice de mes devoirs et de mes aspirations elle m'aliène le meilleur de mon rôle, de mon lot, et souvent, à part moi, j'ai trouvé que dans la nature tout n'est pas aussi logique et en place qu'on le prétend.

Je ne puis demander conseil à ma mère sans qu'elle ait l'air de me répondre: Grand Dieu, d'où veux-tu que je sache! Je ne peux lui dire qu'elle va s'enrhumer sans qu'aussitôt elle soit comme bles-ée dans son amour-propre; je ne peux l'entourer de mes bras sans qu'elle se dégage comme si c'était douter de sa vaillance.

Ce doit être pourtant si bon de s'en remettre à la supériorité de quelqu'un, de consulter une volonté autre, celle que, dès l'enfance, on a appris à connaître, de vénérer, de dorloter! Le cœur de ma mère se laisserait bien aller à me donner une douceur, mais son visage aux cheveux noirs le lui défend..

Cette rapide confession de Mme Delrieu aurait dû s'achever sur une larme tant elle avait de sincérité; mais tout d'un coup, ainsi que dans une peur de s'être trop ouverte, Claire s'interrompit, et en approbation, silencieusement, Mme de Morancey lui tendit la main.

* *

Le lendemain matin, fidèle à son habitude, Claire entra chez sa mère. Onze heures sonnaient, et Mme de Brillac était devant sa glace, assise dans son cabinet de toilette.

D'ordinaire elle se mouvait vivement pour lancer un bonjour à sa fille, presque un "bonjour, chère" qu'elle accompagnait du sourire radieux de toutes ses dents; ce matin-là, pourtant, Mme de Brillac demeurait immobile, et, en s'approchant, Claire la surprit qui songeait.

—C'est moi, mère... qu'as-tu donc? Es-tu malade?

—Mais je n'ai rien.

—C'est vrai, tu n'aimes pas qu'on t'aime ainsi?...

Et, malgré elle, Claire recula de quelques pas. Mais comme invinciblement attirée, elle revint, et alors, d'une voix qu'elle ne se connaissait point, Mme de Brillac murmura:

—Je suis triste aujourd'hui... tu ne sais pas, tu ne peux savoir, tiens, regarde, voilà ce que j'ai découvert à l'instant!...

Dans l'ample peignoir rose où se dessinait l'harmonie vigoureuse des lignes, Mme de Brillac se retourna à demi, et, les bras relevés, les coudes à nu, les mains enfouies dans la nuit sombre de ses cheveux, silencieuse maintenant, elle semblait indiquer l'endroit d'un drame déplorable. Et, s'étant penchée, brusquement Claire aperçut un cheveu blanc.

Il était là, en long fil, venu soudain, on ne sait ni comment ni pourquoi, tranchant sur tout le reste avec l'insolence d'un maître, et ce sillon d'argent qu'il traçait dans l'épaisseur noire, c'était comme l'ornement d'une décoration de deuil.

—Voilà, soupira Mme de Brillac, c'est fini puisque cela commence... Il me semble tout d'un coup que je suis une vieille femme... et qu'il faut dire adieu au soleil... C'est épouvantable!

Et déjà Claire allait consoler sa mère, quand Mme de Brillac s'écria:

—Ah! mais je ne me laisserai pas faire ainsi!... on va lutter, et ferme, je t'assure! Tu

l'as vu, Claire, tu l'as vu? Eh bien! arrache-le!

* *

Arracher le cheveu blanc quand, à l'improviste, un immense espoir avait envahi le cœur de Claire? ô cheveu blanc, symbole d'apaisement, de foyer, de tendresse pure, de respect, sa première apparition, n'était-ce pas le signe précurseur, le gage d'une métamorphose pour tout le reste? cheveu blanc béni! avec ce premier cheveu blanc, dans la mère trop femme, se révélerait, surgirait l'impossible maman! oui, oui, il serait un bienfait, il marquait une conquête.

Et obstinément Claire Delrieu se refusa aux violences qu'on lui demandait: elles lui eussent semblé de l'ingratitude et de la profanation!

—Je te trouve très drôle, fit Mme de Brillac, sais-tu? je ne te comprends pas!

Puis d'un mouvement nerveux, en pinçant ses cheveux à pleine main, elle cassa, extirpa le fil épouvantable et, au loin, dans une touffe, le jeta.

Alors, tandis que satisfaite, respirant, vengeance, elle ne s'occupait plus de sa fille, Claire, pieusement, sur le tapis recueillit cette chose ennemie, qui pour elle figurait une alliée très douce, et à la dérobée elle la baisa, comme une promesse pour l'avenir...

ALEXANDRE HEPP.

La pensée à nu

Encore une farce de photographe!

Gens de Montréal et d'ailleurs, vous êtes, n'est-ce pas, habitués à considérer vos pensées intimes comme une propriété aussi personnelle qu'inviolable? Ravez cela de vos papiers. Maintenant, on va pouvoir lire dans nos cervelles comme dans un journal.

Telle est la nouvelle qui nous vient des Etats-Unis, avec la preuve suivante à l'appui:

Après le décès d'un vieux savant égyptologue, très versé dans les langues hiéroglyphiques et autres, ont eut l'idée, pendant l'autopsie, de découper son cerveau en lamelles très minces, qu'un photographe livra à l'indiscrétion de son objectif, puis le cliché ainsi obtenu fut agrandi à un nombre incalculable de diamètres.

O merveille du gélatino-bromure! Sur la photographie de la matière cérébrale, on constata l'existence de circonvolutions qui n'avaient rien d'organique, et il fut reconnu, après examen, qu'on se trouvait en présence de l'empreinte de caractères chaldéens, phéniciens, syriaques, etc.

Ce que signifiait l'assemblage de ces hiéroglyphes, on ne nous le dit pas. Il est probable que le photographe ne connaissait pas le chaldéen, ce qui peut arriver à beaucoup de monde.

Mais on voit d'ici le mauvais tour que peut jouer la photographie aux gens qui ont la fâcheuse coutume de penser dans leur langue maternelle au lieu de penser en syriaque.

Car il suffira de compléter cette nouvelle découverte par une application congrue de celle de Roentgen pour opérer sur le vif aussi bien que sur le mort. Les rayons X traverseront victorieusement les cervelles les plus opaques.

Et alors, ce sera la pensée à nu.

Voici un jeune coureur de dot qui se présente chez son futur beau-père. Salamalecs, effusions, grandes poignées de mains, etc.

—Ce cher Agénor!

—Cet excellent M. Moulapate, puis-je enfin espérer?...

—La main de ma fille? Ah! ces amoureux! Quelle impatience!

—Je ne m'en défends pas... J'aime tant Mlle Virginie!... Et puis, quel bonheur pour moi d'entrer dans une famille comme la vôtre!...

—Je ne vous cache pas que, de votre côté, vous nous plaisez beaucoup.

—Alors, votre réponse est?...

—Une minute, monsieur le trop pressé... Je vais avoir le cliché tout à l'heure.

—Le cliché?

—Oui, une idée de Virginie. Elle fait de la photographie, Virginie... Et hier, pendant que vous faisiez ma partie de piquet, elle s'est amusée à prendre un instantané de votre cervelle.

A ce moment, Virginie entre avec le cliché. Agénor se précipite, la bouche en cœur; mais Virginie lui tourne le dos, remet le cliché à l'auteur de ses jours et se retire d'un pas de reine outragée.

A peine Moulapate a-t-il jeté les yeux sur l'épreuve photographique qu'il bondit.

—Sortez, monsieur! Je vous chasse!

Et il lui met le cliché sous le nez.

C'est la photographie des pensées d'Agénor jouant au piquet avec M. Moulapate. Agénor lit:

"La fille, une petite dinde, bête à mettre à la broche... Ah! si elle n'avait pas sa galette!... La mère, une vieille toquée! Le père, un vieux daim majestueux!... Heureusement qu'il y a des espérances... Le vieux a un tempérament apoplectique, etc."

N'est-ce pas que, pour une farce de photographe, c'est une bien vilaine farce?

Et les hommes politiques! Voyez-vous leur tête quand un mauvais plaisant s'avisera de photographier leurs pensées pour les rapprocher de leur profession de foi!

En vérité, monsieur le photographe yankee, votre invention de la pensée à nu ne vaut pas le diable. Car, lorsque nous saurons respectivement ce que nous pensons les uns des autres, il est à craindre que l'existence ne soit plus qu'une usine à gifles et à coups de canne.

MICHEL THIVARS.

LOGIQUE

LE JURÉ.—Tu trouves que nous n'avons pas bien fait de l'acquitter?

MADAME.—Non.

LE JURÉ.—Je t'assure que c'est un honnête homme, incapable d'une indécatesse.

MADAME.—Allons donc! c'est un coquin!...

LE JURÉ.—Comme le jugement des femmes est superficiel! J'ai vu dans ma vie bien des canailles, mais elles avaient une autre figure que ça.

MADAME.—Vous avez été roulés, toi et tes collègues.

LE JURÉ.—Si tu avais vu son geste quand il nous a dit: "Messieurs les jurés, je suis innocent!" tu ne douterais plus...

MADAME.—Que les hommes sont niais!

LE JURÉ.—Alors, toi, si tu avais fait partie du jury, tu l'aurais condamné?

MADAME.—Absolument.

LE JURÉ, solennel.—Il est à souhaiter, mesdames, que vous ne soyez jamais appelées à rendre la justice... Le nombre des erreurs judiciaires serait encore plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. Je te donne ma parole d'honneur, ma chérie, que cet homme est le plus honnête du monde et qu'en le condamnant nous aurions fait une infamie. Quant à moi, j'en aurais eu des remords éternels.

LA BONNE, entrant.—Un monsieur demande monsieur...

LE JURÉ.—Son nom.

LA BONNE.—Il dit que c'est lui que monsieur a acquitté hier. Je l'ai fait entrer dans la salle à manger.

LE JURÉ, inquiet.—Il est tout seul?

LA BONNE.—Oui.

LE JURÉ, bas à la bonne.—Dites que je ne peux pas recevoir et faites bien attention à l'argenterie.

ALFRED CAPUS.

—LES—

Meres Ennemies

PAR

CATULLE MENDES

3

LIVRE PREMIER

LA PATRIE, L'ÉPOUSE, L'ENFANT

IV

(Suite)

Elle essuya ses yeux avec les cheveux de son fils, se releva, réussit à sourire.

—Non, je n'ai pas de chagrin. Non, tu vois, je ris. Embrasse-moi. Va jouer. Va jouer dans la volière avec Tzoryl. Il y a de si beaux oiseaux dans la volière de Tzoryl ! Ce sont des jouets qui volent avec des ailes de toutes les couleurs et qui chantent des chansons du paradis ; le petit Jésus permet qu'on les prenne dans la forêt pour amuser les petits enfants. Va, sois bien sage, ne leur tire pas les plumes, et si tu en vois un qui soit triste, qui ne chante plus, qui ne vole plus, ouvre la vitre de la serre, pour qu'il s'en retourne dans les bois où il avait son nid. Un jour, enfant, les prisonniers que tu délivreras, ce seront les Polonais, tes frères.

—Je ne comprends pas, dit-il.

—Va-t-en jouer, dit-elle.

Elle se retira lentement.

Elle entra dans une vaste chambre où se dressaient les quatre colonnes torsées d'un lit de noyer noir.

C'était la chambre conjugale : là, un soir d'autrefois, un soir de lumière et d'amour, l'époux charmé l'avait suivie.

Ils furent heureux jadis : le château de Mikalina, maintenant désolé, était cité parmi les plus joyeuses demeures. Elle se souvenait des fêtes en l'honneur de saint Bobo'a, patron de la chapelle ; elle se souvenait aussi des chers entretiens solitaires, des caresses, des sourires et de toutes leurs espérances communes. Le jour où elle lui avait dit, rougissante, que l'enfant de leur amour frémissait dans son sein, les yeux de l'époux s'étaient illuminés d'orgueil, et il avait baisé sur les lèvres de la mère le libre avenir de sa race.

Hélas ! il était parti, sans avoir vu s'ouvrir au jour les yeux de son enfant.

C'était pour assister à la Diète convoquée par le traître roi Stanislas, qu'il avait quitté son foyer, et il n'avait pas reparu.

Elle avait reçu quelques lettres, d'abord. Puis, aucune nouvelle, pendant des années si longues ! Où était-il ? Que faisait-il ? Ils avaient eu raison, peut-être, les gentilshommes et les paysans. Mon Dieu ! s'il ne revenait pas, s'il ne revenait jamais ?

Elisabeth considérait la chambre mélancolique ; elle regardait le lit, où depuis tant de soirs, elle s'endormait seule après avoir prié pour la patrie esclave et pour le seigneur absent.

Tamisé par des nuages de neige, un jour triste jaunissait les tapis, les rideaux profonds, n'écartait pas des encoignures des pans de ténèbres, qui étaient là, pareils à d'énormes toiles d'araignée.

Le froid de la solitude était autour d'elle, l'enveloppait, la pénétrait, comme l'eau d'un vêtement mouillé qui entre par tous les pores et qui glace le sang.

Elle ne voulut plus voir la chambre morne, le lit désert. Elle marcha vers la fenêtre et l'ouvrit largement.

Sous le ciel bas, où se mouvaient pesamment des nuages d'un gris sale, le lointain des plaines solitaires et la décroissance des noires forêts fuyaient vers les brumes de l'horizon ; une route longue, où ne passait personne, s'éloignait vers la Russie, entre de verts marécages.

Alois, devant la vision de la triste Pologne, devant ce chemin par où le maître ne revenait pas, Elisabeth pleura silencieusement.

D'en bas, de loin, sous les arbres, quelqu'un la regardait avec des yeux d'or, fixes comme ceux d'une bête vers sa proie,—un homme en plique de bure brune, le coude sur le roeud d'un chêne. C'était Rhodzko, chef des serviteurs.

Vingt-cinq ans auparavant, une troupe de chasseurs — panes et castellans—était entrée un soir dans une maison paysanne.

Ils étaient ivres, parce qu'ils avaient vidé en chemin une tonne de vin de Hongrie, portée derrière eux par deux robustes mules, et ils avaient soif, parce qu'ils étaient ivres.

D'ailleurs, magnifiques et farouches, ayant du sang d'ours ou de loup sur l'or et la peau tannée de leurs vêtements de chasse, débordant de hoquets et de rires dans un tohu bohu de sabres.

Le paysan dit :

—Rien, je n'ai rien, car est-ce quelque chose que deux cruches d'hydromel tourné ?

Mais la femme du paysan, une robuste Lithuanienne, qui était grosse et enfanterait bientôt, leur servit à boire en levant de beaux bras nus, bouffis de graisse blanche.

Vers le milieu de la nuit, dormant avec des souffles rauques, ceux-ci sur le coffre à tourbe, ceux-là sur la noire terre grasse, d'autres sur les vêtements arrachés de la paysanne, qui, à moitié nue et debout contre le poêle, soufflait plus ivre qu'eux, ils s'éveillèrent en sursaut à cause d'une chaleur qui leur léchait les membres.

Le paysan avait mis le feu à sa maison.

Ils se secouèrent, mal réveillés, crachant de la flamme, éternuant de la fumée, et, hors de la mesure en décombre, dans une panique de cauchemar, bondirent sur les deux meules qui portèrent de nouveau le vin dont on les avait déchargées, aggravé du poids des ivrognes.

Pendant que le paysan, monté sur le toit, s'écroulait avec lui dans la ruine de sa maison, la femme s'était enfuie.

Dessoulée, elle mendia sur les routes ; puis, un matin, elle mit bas en rendant l'âme, dans un fossé plein d'épines.

Des gens trouvèrent sur le chemin un petit animal nouveau né qui, en se roulant, s'était fait comme une peau de fange ; un animal, non, un enfant qui appartint au castellan de Pruzani, parce qu'on l'avait ramassé dans la boue possédée par ce seigneur.

Rhodzko fut un garçon violent.

Le trouvant bien fait de sa personne, on l'avait admis dans les cuisines du château, au lieu de l'envoyer paître les chèvres dans la plaine ; mais il ne se courbait qu'avec des dégoûts hautains à ses devoirs de laveur de vaisselle, et il lui arrivait, face un peu sauvage, aux cheveux roux, ébouriffés, de répondre : non ! au cuisinier principal, de l'air dont un jeune magnat des premiers temps de la République opposait son veto à la volonté du roi.

On le bâtonnait rudement, fréquemment.

Le bâton eut peu d'influence sur sa conduite ; son échine, après le supplice, se redressait très vite, et même on ne réussissait pas toujours à lui entamer la peau qu'il avait très dure. Il disait avec un grincement de dents : "C'est au cœur seulement que les coups me laissent des traces."

On lui avait appris à lire ; comme il était catholique, il fit sa première communion.

—Est-il vrai, demanda-t-il au père Anastasius, qu'un ange ange ait dit à Dieu : "Je ne servirai plus !" ?

—Cela est vrai, répliqua le carme, et pour cette parole il fut précipité dans les tourments de l'enfer.

L'enfant demeura pensif. Trois jours après, quelqu'un remarqua, sur la lisière de la forêt, un jeune chêne isolé, très droit, dans l'écorce duquel ces mots avaient été creusés par une main malhabile : "Je ne ploierai pas."

Cependant le vieux castellan de Pruzani dut partir pour Versailles et y demeurer trois ans, la diète de l'illustrissime République l'ayant chargé d'une mission ; Rhodzko fut du nombre de ceux qui accompagnèrent le magnat. Farouche d'abord, et se rencoignant, il entendit, pendant les longues attentes dans les antichambres dorées, les dires plaisants et vils des valets qui, entre deux bâillements, se racontaient les bons tours joués aux mai-

tres ou détaillaient des aventures de petites maisons, en affectant le ton impertinent et les façons de parler des personnes du bel air.

A ces rires, Rhodzko ne tarda pas à mêler le sien plus féroce, mais qui se fit sournois, peu à peu. Il se piqua bientôt de lire les gazettes, de chantonner la chanson nouvelle. Il fréquenta la comédie, où il retenait des passages entiers qu'il se plaisait à réciter en répétant les gestes des acteurs, plus emphatiquement ; il aimait fort qu'on l'écoutât et voulait qu'on l'applaudit. Il eut les femmes de chambres le plus en vue, soubrettes de marquises et soubrettes de danseuses, vola son maître, rançonna les marchands, fut tout à fait à la mode. Au lieu de la colère de l'esclave, c'était maintenant la ruse du valet. Cette espèce de Spartacus faillit devenir une manière de Crispin.

Dès son retour à Pruzani, chacun s'étonna de le trouver tout autre qu'il n'était au départ. Il avait éteint ses yeux de jeune loup, baissait le front, courbait le dos, avec des gestes qui caressent et des paroles qui flattent. De sorte que, peu à peu, il se rendit très cher à André Boleski, le fils du castellan, et s'en fit agréer comme confident d'aventures. En même temps, il ne manquait pas d'être fort assidu à la chapelle, — peut-être parce qu'il avait vu jouer *Tartufe*, — ne parlait plus au père Anastasius de l'ange révolté, se confessaît, jeûnait, se donnait, assurait-on des coups de discipline qu'il endurait aisément, ayant eu l'habitude du bâton et du knout.

A vrai dire, lorsqu'il était seul, lorsqu'il croyait que personne ne pouvait l'observer, il se redressait tout à coup, secouait ses cheveux, rallumait son regard, étendait les deux bras avec un geste qui menace et qui domine ; parfois même il se répandait en paroles pompeuses, d'un ton de monologue tragique.

Mais ces libérations de son être intime étaient rares, furtives, peu aperçues, et, subitement, l'emphatique géant se recroquevillait dans un nain doucereux.

Quand le comte André Boleski épousa Elisabeth, Rhodzko quitta Pruzani avec son maître et fut élevé à l'emploi d'intendant dans la castellanerie de Mikalina.

Les paysans polonais avaient coutume de dire : "Un seigneur qui a des intendants, c'est un bâton qui a des nœuds." Ils avaient raison. Rien n'aggrave plus la tyrannie que d'être exercée par un esclave. Le véritable propriétaire, dans ce qu'il opprime, respecte du moins ce qu'il possède, et sa violence à son intérêt pour frein. Mais l'esclave élevé sur ses égaux voit en eux la chose du maître et s'acharne contre elle. Au surplus, l'écrasement est plus inévitable, naturellement, sous une domination à deux étages.

Rhodzko fut un intendant terrible.

Les serfs de Mikalina étaient assujettis, eux et leurs bêtes, à trois jours de travail par semaine ; il en exigea quatre. Ils redevaient, selon les terres qu'ils tenaient, des boisseaux de grains, des chapons et des poules, des oisons et des poulets, aux termes de Pâques, de Pentecôte et de la Nativité ; il ajouta aux époques accoutumées celles de l'Ascension et de la Toussaint, n'admettant pas, en bon catholique que certaines fêtes fussent moins favorisées que d'autres.

La cause de ces dures exigences demeurait obscure. Cupidité ? Non ; Rhodzko rendait à son maître un compte très exact de toutes les denrées fournies. Haine du seigneur prolongée jusqu'à ses paysans ? Sans doute ; mais peut-être aussi je ne sais quelle intention de pousser à bout les esclaves rançonnés. Plus superbe envers les faibles qu'il ne se montrait servile à l'égard des puissants, il ordonnait avec colère. Son miel devenait du fiel. Il ne manquait jamais d'assister au châtement des domestiques pris en faute, il criait à l'exécuteur : "Tu frappes trop doucement !" prenait lui-même le fouet ou le bâton, et quand les chairs du patient saignaient sous les coups, il lui disait à voix basse : "Quoi ! lâche, tu supportes cela !"

Les paysans, virilités fatiguées, enduraient les exaction et les cruautés. Une seule chose leur émut la bile. Autrefois, quand ils rencontraient leur seigneur, il suffisait qu'ils inclinassent la tête en retirant leur bonnet de mouton noir ; maintenant, sur le passage de l'intendant serf comme eux, il leur fallait se courber jusqu'à terre. Rhodz-

ko entendit les murmures ; il fit savoir que désormais les paysans de la castellanie devraient s'agenouiller quand il passerait lui, Rhodzko.

VI

Il regardait la comtesse Elisabeth, patiemment, ardemment. Tout à coup, il frémit ; quelqu'un se tenait derrière lui, l'épiant.

C'était Tzoryl, l'oiselier de Mikalina.

Bien que ce fut un homme, il avait l'air d'un enfant, à cause de sa taille gracieuse et peu haute, à cause aussi de l'ingénuité souriante qu'il avait dans les yeux.

Tout petit, des Kosaks de l'Ukraine, qui vivent sans femmes et qu'on nomme Zaporogues, parce qu'ils tiennent leur camp au delà des Cataractes, l'avaient rapporté de quelque expédition lointaine, dans un berceau de jonc décoré de verroterie enfilées. Puis ils le cédèrent, pour une chemise de soie amarante, à un gentilhomme lithuanien qui le donna au castellan de Mikalina en présent de nouvelle année.

Il avait la grâce mignonne d'un jouet ; volontiers on l'eût mis sur quelque étagère entre un magot de la Chine et une figurine du Japon.

(A suivre)

LE PIANO

A MARCEL NOEL

Puis-je te célébrer autant que je le dois,
Cher interlocuteur au langage mystique ?
Hier encor, le chagrin ruisselant de nos doigts,
T'arrachait un sanglot funèbre et sympathique.

Sois fier d'être incompris de la vulgarité !
Beethoven a sur toi déchainé sa folie,
Et Chopin, cet archange ivre d'étrangeté,
T'a versé le trop plein de sa mélancolie.

Le rêve tendrement peut flotter dans tes sons ;
La volupté se pâme avec tous ses frissons
Dans tes soupirs d'amour et de tristesse vague.

Intime confident du vrai musicien,
Tu consoles son cœur et son esprit qui vague
Par ton gémissement, fidèle écho du sien.

MAURICE ROLLINAT.

MELANGES

La force des mâchoires.—Un dentiste de Jacksonville, le Dr Black, a déterminé expérimentalement la force exercée par les mâchoires humaines en mastiquant la nourriture, et la force maxima qu'elles peuvent exercer.

Les expériences, faites à l'aide d'un dynamomètre spécial, ont porté sur cent cinquante personnes de tous âges, sexes et constitutions. La plus faible force exercée a été produite par une fillette de sept ans : 13 kg. 6 avec les incisives et 30 kg. avec les mâchoires.

Le record a été détenu par un médecin de trente-cinq ans qui a, sans effort apparent, amené l'instrument à fond de course, 122 kg., sans que l'on ait pu déterminer le maximum de la force exercée. La plupart des patients ont pu exercer normalement une force de 45 kg. avec les molaires et une force double avec les incisives.

Les conditions physiques ne semblent pas jouer un rôle appréciable sur l'effort, qui dépend surtout de l'état des membranes péri-dentaires, et non pas du développement musculaire de l'individu.

Enfin, toujours d'après le Dr Black et le *Scientific American*, on exerce, en mastiquant les aliments quotidiens, des efforts beaucoup plus grands que ceux nécessaires à cette opération.

FRED. LAPOINTE

1551, Rue Ste-Catherine

MOBILIERS A LA PORTÉE DE TOUTES LES BOURSES

\$50 pour un ameublement complet : Set de Salon, Set de Chambre, Set de Salle à Dîner et de Cuisine.

Sets de Chambre depuis \$9.00 jusqu'à \$250.

CHOIX IMMENSE.

Beauté, Qualité, Bon Marché, Conditions Faciles pour toute Personne Solvable.



1604, Rue Notre-Dame,

MONTREAL

Les propriétaires du TRAIT D'UNION ont le plaisir d'annoncer qu'ils prennent des contrats pour toutes sortes de travaux de ville (jobs) depuis la plus petite carte de visite jusqu'aux plus grands placards et affiches.

Leurs prix défient toute compétition.

Les Livres,

Brochures,

Pamphlets,

Factums,

Journaux,

Circulaires,

Formules pour Avocats, Notaires, Huissiers, Etc.,

seront faits avec le plus grand soin, à la satisfaction de leurs clients.

On est prié d'adresser toute communication au

“ TRAIT D'UNION ”

1604, Rue Notre-Dame, - MONTREAL.



JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ PAR

Henri Roulland et George L. de Martigny, Props.
1604, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

PETITES ANNONCES

TARIF :

50 mots au plus, 25 cents.

Nota.—La copie des Petites Annonces doit être remise au bureau du TRAIT D'UNION le mercredi à quatre heures après midi au plus tard.

Les personnes qui adresseront leur réponse à une annonce au bureau du journal, sont instamment priées, pour éviter toute erreur, de reproduire en tête de leur enveloppe, le numéro d'ordre de l'annonce placé à gauche de la case.

MARIAGES :

1—UNE jeune fille française, bien élevée, petite dot, épouserait un monsieur de 25 ans au moins, honnête, ayant une position modeste, honorable et sûre. Ecrire à MARGUERITE, bureau du journal.

2—UNE institutrice, 22 ans, jolie, de bonne famille, exerçant ses fonctions dans une localité sise à 20 minutes de Montréal, épouserait monsieur de 25 à 30 ans au plus, ayant une position sûre valant au moins \$600 par année. Ecrire à B.B.B. bureau du journal.

3—VEUVE, 35 ans, brune, petite mais bien de sa personne, honnête et bonne ménagère, 2 enfants : garçon 13 ans, fille 10 ans, ayant un petit revenu, épouserait veuf de son âge, sans enfants, ayant bonne conduite et un emploi fixe. Ecrire à ROGER, bureau du journal.

4—MARIAGE, 38 ans, bonne position, épouserait jeune fille ou veuve de bonne famille ayant situation sociale en rapport avec sa position. Ecrire No. 2000, bureau du journal.

8—JEUNE homme, 26 ans, très robuste, employé de commerce, \$600 par an héritera de \$25,000, désire épouser jeune fille honnête et bien élevée ayant revenu pour ses toilettes. Ecrire à SYMPATHIQUE, bureau du journal.

16—UNE Américaine, divorcée, 33 ans, riche, bonne, mais volontaire, épouserait un Canadien-Français bien élevé allant à bicyclette. Cette dame parle très bien les deux langues. Ecrire à KERRY, bureau du journal.

18—UNE jeune fille, 22 ans, jolie et aimante, orpheline, ayant une légère claudication par suite d'un accident lointain, épouserait un brave garçon sans fortune mais non désœuvré. Ecrire à IDA, bureau du journal.

19—UN garçon de trente ans, qui a toujours été malheureux, voudrait se marier dans l'espoir d'échapper à la solitude qui le fait souffrir. Il gagne \$1 500 par an dans un poste sûr. Ecrire à Z. O. Z. A. bureau du journal.

20—UN gai luron, 30 ans, sérieux à ses heures, se marierait volontiers, s'il en trouvait l'occasion. Il n'a pas d'idées arrêtées sur la personne, et prendrait la première gentille petite femme qui s'offrirait à lui. Toujours content est sa devise. Ecrire : VIVE LA JOIE, bureau du journal.

21—UN hôtelier, veuf, 42 ans, épouserait une femme veuve de son âge, sachant conduire une bar et capable de servir la clientèle. N'a pas d'enfants et voudrait que sa future fut dans les mêmes conditions. Ecrire à G. U., bureau du journal.

25—UNE jeune fille de 15 ans et 3 mois, trop jeune encore pour songer au mariage, voudrait être marraine d'une jolie petite fille qu'on nommerait Marcelle, à la condition que le parrain soit un joli garçon et un mari possible pour plus tard. Ecrire à MARCELLE, bureau du journal.

29—UN monsieur de 40 ans, ayant une bonne position épouserait une jeune fille de moins de 20 ans, même sans fortune. Ecrire à C. C., bureau du journal.

30—A YOUNG widow, Scotch, age 28, having lived in Montreal for seven years, would marry a bachelor or a widower without encumbrance, not older than 40. She can speak both French and German slightly. Address, Mrs. ELLEN, TRAIT D'UNION office.

31—JEUNE homme, 22 ans, fils unique, famille honorable et riche, désire épouser jeune fille ayant de la fortune. Ecrire à P. P., bureau du journal.

32—JEUNE fille, 24 ans, employée de commerce, épouserait monsieur qui aurait une position lui permettant de rester à la maison et de se consacrer aux soins du ménage. Ne tient ni à la jeunesse, ni à la beauté. Ecrire à ELLE, bureau du journal.

33—ORPHELINE, 19 ans, ni bien ni mal, mais douce et affectueuse, qui aura à sa majorité un revenu de \$400 par an, épouserait de suite un homme honnête et travailleur qui l'arracherait aux mauvais traitements qu'elle subit depuis 6 ans chez les parents éloignés qui l'ont recueillie à la mort de sa mère. Ecrire à RECONNAISSANCE, bureau du journal. Pressé.

34—UN photographe habile dans son art, 28 ans, très brun et réputé beau garçon, musicien, chantant agréablement, possédant un beau mobilier très complet, épouserait une jeune fille brune, de 20 à 22 ans, honnête et disposant d'un petit capital suffisant pour monter un atelier de photographie. Affaire très sérieuse. Ecrire à X. Y. Z., bureau du journal.

36—CANADIENNE née aux Etats-Unis et y demeurant, 23 ans, orpheline, bien de sa personne, ayant un petit capital qui pourrait fructifier entre des mains habiles, épouserait un canadien-français résidant à Montréal, honnête et au courant des affaires. Ecrire à ROSANAH, bureau du journal.

38—UN jeune homme de bonne famille, sobre, pharmacien établi, désire épouser jeune fille bien élevée qui aurait revenu pour ses toilettes. Une jeune fille de la campagne serait préférée. Ecrire à PHILIPPE, bureau du journal.

39—VEUVE, 38 ans, jolie, excellente femme de ménage, rendue aux Etats-Unis depuis peu et désireuse de revenir au Canada, épouserait veuf ou vieux garçon ayant position modeste mais sûre; peut elle-même gagner sa vie. Ecrire à A. D., bureau du TRAIT D'UNION.

40—UNE toute jeune veuve, bonne cuisinière, épouserait un monsieur de 30 ans au plus, qui lui fournirait les moyens de monter une maison de pension qui partirait avec une vingtaine de clients sûrs et solvables. Ecrire, A. R. Z., bureau du journal.

37—NOUS prions le jeune homme, employé dans une grande maison de détail de la rue Notre-Dame, qui a écrit à M....., de bien vouloir nous écrire ou de passer à notre bureau. Nous avons une communication importante à lui faire, et l'adresse qu'il nous a donnée rue G..... avec ses prénoms et nom qui commencent par E. G. est une indication insuffisante pour nous permettre de lui écrire en lui assurant la discrétion.

DIVERS

A MESSIEURS les commerçants, Voulez-vous une publicité bien faite, intelligente et fructueuse, adressez-vous, pour la rédaction de vos réclames et de vos annonces au TRAIT D'UNION, 1604, rue Notre-Dame.

12—ESSAI gratuit de la vue, par J. Petit, opticien, 35 cote St-Lambert, Montréal.

13—LES huitres les plus fraîches se trouvent chez Jos. Poitras, au Petit Windsor, coin de la cote St-Lambert et de la rue St-Jacques. Dégustation sur place. Ouvert toute la nuit, ce qui facilite les gourmets qui veulent savourer les huitres à domicile et qui ont oublié de s'approvisionner durant la journée.

L BAUME RHUMAL est le spécifique souverain contre toutes les affections de la gorge. En faire l'essai une fois, c'est l'adopter définitivement. En vente partout, 25 cents.

22—ON désirerait connaître l'adresse d'un tailleur à façon, faisant les réparations. S'adresser ou écrire au bureau du journal.

A LOUER, belle grande chambre sur le palier des bains. Deux fenêtres donnant sur le carré Viger. Chauffage à l'eau chaude, gaz, etc. 375 rue Craig.

ACHATS, VENTES ET ECHANGES

9—A VENDRE, pour cause de santé, une vache de lait. Débit journalier 30 gallons. Bonnes conditions. Ecrire à M. FLORENT, poste restante, Montréal.

11—A VENDRE une superbe fournaise nickelée ayant servi 4 mois. Hauteur 5 pieds. Prix, neuve \$75,00. A vendre pour \$30 comptant. Ecrire à Adresser offre à FINE, bureau du journal.

15—LA maison Paquette et Michaud rue St-Laurent, No 241, expose un splendide piano. Singulier article, dira-t-on, pour une maison de nouveautés si connue pour ses élégantes spécialités! Et on aura raison de s'étonner. Cependant l'étonnement ne saurait se prolonger lorsque l'on saura que cet instrument de haut luxe est une prime offerte à tous les clients et acheteurs de la maison. En d'autres termes, quiconque fera une emplette dans la maison Paquette et Michaud, d'ici au jour de l'an, recevra autant de billets qu'il aura dépensé de piastres. Ces billets donneront droit de participation au tirage de ce piano, et l'heureux gagnant n'aura eu d'autre peine pour l'avoir que d'avoir eu la bonne inspiration de faire ses achats dans une des meilleures maisons de Montréal.

17—A VENDRE un dictionnaire Larousse avec suppléments, relié vert, tout neuf. Occasion exceptionnelle pour du comptant. Ecrire ENCYCLOPÉDISTE, bureau du journal.

28—A VENDRE un beau bicycle tandem d'occasion exceptionnelle. Prix avantageux. Ecrire au bureau du journal, à M. L., qui se rendra avec sa machine au rendez-vous qu'on lui fixera, à condition qu'on ne fasse pas une offre inférieure à \$50, le tiers de son prix.

35—ON demande un bon Kodak de seconde main. Ecrire à PHOTO, bureau du journal.

PRIÈRE à "Encyclopédiste" de venir retirer deux lettres à son adresse ou de nous faire savoir où les lui adresser. Nous avons de plus pour son offre une demande verbale sérieuse et très pressée.

OFFRES ET DEMANDES DE CAPITAUX :

5—ON demande associé avec un apport de \$800, pour donner extension à un commerce d'articles de modes très demandés. Commerce exploité à Montréal avec succès depuis 4 ans. Ecrire à JULES 180, bureau du journal.

26—ON demande un commanditaire avec \$1,000, pour donner de l'essor à une entreprise payante et bien lancée. Cette somme, qui sera déposée en banque, restera sous le contrôle du commanditaire à qui on réservera de sérieux avantages, et il est probable que la moitié à peine sera employée. Ecrire à JACQUES, bureau du journal.

Librairie FAUCHILLE

1712 Rue Ste-Catherine

Toujours en mains les dernières nouveautés de Paris, telles que, Volumes, Albums, publications artistiques, etc.

Une spécialité de modes françaises, principalement la mode Nationale, reçue tous les lundis, et qui donne toutes les semaines pour 5 cts le numéro un patron grandeur naturelle.

Toutes commandes exécutées à trois semaines d'avance.

RESTAURANT

'PRINCESSE LOUISE'

Jos. Meunier & Cie, Props.

1636, NOIRE-DAME, MONTREAL.

Bell Téléphone 2201

Consommations de premier choix "Free lunch" variés.

Hotel Riendeau

50-60 Place Jacques-Cartier MONTREAL

L'HOTEL RIENDEAU, l'un des meilleurs de Montréal, est situé au centre de la ville, à proximité des Banques, de l'Hôtel-de-Ville, du Palais-de-Justice, des bureaux d'affaires et des études d'avocats.

Le service est fait à l'américaine et à l'européenne; deux cents chambres confortables sont à la disposition des voyageurs.

Un bureau télégraphique est situé dans l'établissement, et les communications avec tous les points de la ville et de la banlieue sont des plus faciles.

Palais de Cristal

1600 Rue Notre-Dame MONTREAL

A. CARTIER, Prop.

(Ancien propriétaire de l'Hôtel Central, St-Remi, P.Q.)

VINS ET LIQUEURS DE PREMIER CHOIX

Dîner à 25c—Cuisine Française

Table d'hôte et à la carte.—Repas à toute heure.

QUEEN'S JUBILEE HOTEL

1677 Rue ST LAURENT,

MONTREAL.

A. CARTIER, Prop.

VINS, LIQUEURS ET CIGARES

PENSION ET CHAMBRES

REPAS A TOUTE HEURE

ECURIES ET REMISES